

NÉCROLOGIE

Robert de DROUIN de BOUVILLE (1873-1952)

Né à Estouy (Loiret), le 6 novembre 1873, Raoul de DROUIN de BOUVILLE y est décédé le 14 juillet 1952.

Admis à l'École Polytechnique en 1893, il entra à l'École Nationale forestière en 1895 (71^e promotion).

A sa sortie de l'École, après un très court stage à Orléans, il revint à Nancy, en 1898, pour être attaché à la Station de recherches et d'expériences de l'École Nationale des Eaux et Forêts.

Entre temps était intervenu dans les attributions des forestiers un changement qui devait décider de toute sa carrière. Le décret du 7 novembre 1896 en effet avait rattaché à l'Administration des Forêts, — à laquelle, de ce fait, était bientôt restituée sa dénomination traditionnelle, — « la surveillance, la police et l'exploitation de la pêche dans les cours d'eau navigables et flottables non canalisés, qui ne se trouvent pas dans les limites de la pêche maritime, ainsi que la surveillance et la police de la pêche dans les rivières, ruisseaux et rivières non navigables ni flottables ». Toute sa vie, de BOUVILLE devait s'occuper de questions d'halieutique, pour employer ce vieux mot qu'il utilisait volontiers parce qu'il englobe l'ensemble des préoccupations nouvelles qui s'imposaient aux forestiers.

Peu après son installation à l'École, de BOUVILLE fut en effet conduit à se spécialiser dans la recherche et l'expérimentation en matière piscicole. Remarquablement doué, travailleur et méthodique, il comprit que là où de vieux forestiers, quelque peu pris au dépourvu par ces attributions nouvelles, voyaient occasions à procès-verbaux et à poursuites, il y avait matière à recherches et études scientifiques. Dès le début il a suivi le mouvement qui a abouti à l'épanouissement d'une discipline nouvelle, l'hydrobiologie. Mais, désireux de ne négliger aucun aspect des questions envisagées, il avait aussi poursuivi avec succès des études de droit.

A l'occasion de l'exposition universelle de 1900, chargé de coordonner les résultats d'une enquête faite dans toute la France, il rassembla les descriptions de tous les engins de pêche utilisés dans notre pays: la *Pêche fluviale*, ouvrage bien documenté et abondamment illustré, est toujours utilement consultée. Peu après, on lui demanda d'organiser un établissement de pisciculture dépendant de l'École: le site de la pépinière de Bellefontaine, établie dans un vallon où jaillaient des sources fraîches fut choisi. Ce fut une occasion de faire preuve de ses qualités de méthode et aussi de son sens pratique et d'édifier un ensemble remarquablement conçu. Quelques années après, il était chargé de l'enseignement de la pisciculture, enseignement qu'il comprit de manière large comme étude de la biologie des eaux douces et, en cela, il fut un précurseur. Temporairement, ses connaissances juridiques lui valurent même, — à son corps défendant, — d'être chargé d'une suppléance pour l'enseignement du droit. On fit encore appel à son dévouement et à ses qualités d'organisateur, pour diriger des travaux dans les bâtiments de l'École, réfection des amphithéâtres et amélioration des casernements.

Après la guerre de 1914-18, qu'il effectua dans l'état-major comme chef de bataillon, de BOUVILLE abandonna Nancy et fut affecté au service de la Pêche à la Direction Générale des Eaux et Forêts. Péniblement affecté par la surdité, il prit prématurément sa retraite en 1923, pour se retirer dans sa propriété. Mais il n'abandonnait nullement les activités auxquelles il s'était consacré. Tout en s'intéressant aux questions agricoles, donnant l'exemple

du progrès, organisant des « Mutuelles agricoles », il fondait, en 1928, avec le concours de l'Union piscicole de France, le *Bulletin français de pisciculture*, auquel il a donné une haute valeur scientifique et technique, et dont il a conservé la direction jusqu'en 1948.

De BOUVILLE laisse une œuvre scientifique et administrative considérable. On lui doit notamment des recherches originales sur la maladie des écrevisses, qui a sévi au début du siècle, et qu'il a attribuée au *Bacillus pestis-astaci*, qui provoque également la lipidérose des poissons blancs. Il a publié un grand nombre de mémoires. Dans le numéro d'octobre-décembre 1952 du *Bulletin français de pisciculture*, M. le Conservateur VIVIER a retracé avec émotion l'œuvre accomplie par de BOUVILLE, dans le domaine scientifique comme dans l'administration.

Ulrich DUCELLIER (1871-1952)

M. Ulrich DUCELLIER, Inspecteur Principal des Eaux et Forêts en retraite, est décédé le 23 juin 1952, à Rennes, chez son fils aîné, chez lequel il s'était retiré depuis 1950, ses enfants ne pouvant plus le laisser seul après qu'il eût subi à 70 ans l'amputation d'une jambe.

Bien qu'il ne fût à Rennes que depuis peu de temps, le personnel local des Eaux et Forêts, M. DUVAL, Conservateur en retraite, MM. de GONNEVILLE et de la CROIX-VAUBOIS tinrent à honneur d'assister à ses obsèques.

M. DUCELLIER était né le 7 mars 1871 à Châtellerault. Sorti de l'École Forestière en 1895 avec la 60^e promotion, il fut après son service militaire, attaché comme garde général stagiaire à la Chefferie de Mortagne, alors dirigée par un sylviculteur de valeur, M. l'Inspecteur Le LEVREUR qui aimait à former les jeunes forestiers.

De ce premier contact avec les belles futaies de l'Ouest de la France, M. DUCELLIER devait conserver un souvenir ineffaçable. Après un séjour plus ou moins rapide, comme il arrive aux jeunes Gardes Généraux ou Inspecteurs Adjointes, à Mauriac, à Saumur et à Cérilly, il vint comme Inspecteur Adjoint en 1908 à Mamers dans la Sarthe.

Il eut alors à appliquer les aménagements des forêts domaniales de Perseigne et de Bercé et à préparer leur révision. C'est sous leurs ombrages que s'établit entre nous une amitié qui ne se démentit jamais.

Il venait d'être nommé Inspecteur Adjoint au Mans quand éclata la guerre de 1914. Parti capitaine dans un régiment d'infanterie, il fut promu chef de bataillon en 1915, décoré de la Croix de la Légion d'honneur sur le front des troupes en 1916 avec 2 citations et la Croix de guerre. Il fut fait prisonnier avec presque toute son unité, le 26 mai 1918, lors de la ruée allemande en Champagne. Libéré par la victoire de nos armes quelques mois plus tard, il fut nommé Inspecteur à Poligny, mais demanda et obtint sa mise en disponibilité pour se reposer des souffrances de la captivité et se consacrer à sa famille.

Cependant l'amour des forêts le tenait au cœur. M. DUCELLIER fut réintégré dans les cadres en 1922 comme Chef des Bureaux de la 15^e Conservation à Alençon. En 1924, il adjoignit à ces fonctions la Chefferie d'Alençon-Est, partie de l'ancienne Inspection de Mortagne, comprenant les forêts célèbres de Bellême et Réno-Valdieu; solution idéale qui permet au forestier mûri par l'âge et l'expérience d'être un collaborateur précieux pour le Conservateur tout en conservant des fonctions actives et des regards avertis sur la vie de la forêt.

C'est dans cette situation, après un très court passage au Mans, qu'il prit sa retraite en 1931, partageant sa vie entre son domicile parisien et sa propriété des Charentes.

Appelé par la confiance de l'Administration à la gestion de massifs forestiers qui comptent parmi nos plus belles futaies de chênes. Perseigne et Bercé, Bellême et Réno-Valdieu, il s'y consacrait avec un véritable amour

du métier et il était heureux d'en faire fréquemment les honneurs à des forestiers étrangers. Il aimait à faire visiter ces peuplements à ses hôtes et leur en expliquer les détails avec distinction et avec la plus grande courtoisie. Il avait résumé ses idées sur la question toujours controversée des éclaircies en une méthode audacieuse et jugée parfois fort osée par ses camarades locaux, mais qui demeure encore étudiée par nos stations de recherches et nos visiteurs étrangers. Il fut pour ses travaux nommé Officier du Mérite Agricole.

Homme d'une haute valeur morale, il eut à subir de dures épreuves, pendant successivement son second fils, étudiant en droit, puis sa femme, après de longues et douloureuses maladies. Il puisa dans sa foi chrétienne la force de supporter ces deuils, de se remettre de sa dernière opération et de se réadapter à la marche en conservant l'aménité de son caractère.

A ses deux fils, et à leurs familles, nous adressons un témoignage de fidèles souvenirs et de très vive sympathie.

C.-G. AUBERT.

Camille GALLOIS (1865-1952)

Le 27 octobre 1952 est mort à Lyon, des suites d'un accident de la circulation, M. Camille GALLOIS, Conservateur des Eaux et Forêts en retraite, Officier de la Légion d'honneur et Officier du Mérite Agricole.

Retiré dans sa région d'origine, (il était né à Saint-Etienne), il s'était fixé récemment dans la banlieue lyonnaise, à Crépieux-la Pape.

C'est une figure sympathique du corps forestier qui disparaît, et qui mérite la fidélité de notre souvenir.

M. GALLOIS entra à Nancy en 1885, à l'âge de 20 ans, avec la 61^e promotion, dont il était parmi les derniers survivants. Il fut également des dernières promotions qui eurent accès à l'Ecole Forestière par concours direct.

Après une carrière plus particulièrement sylvicole à Poligny, Belley, Bourgoin, comme Garde Général, Saint-Laurent-du-Pont et Draguignan comme Inspecteur Adjoint, Saint-Claude et Nantua comme Inspecteur, où il marqua son passage par des aménagements très étudiés, il prit ses galons de Conservateur en 1918 au bureau de la pêche à la Direction Générale. Dans ces fonctions, il fut en liaison avec les Associations et les milieux professionnels de la pêche, et maintint le contact lorsqu'en 1931 vint l'heure de la retraite.

Celle-ci ne fut pas pour M. GALLOIS l'occasion de s'assoupir dans un doux « farniente », auquel il eût pu légitimement prétendre. Les questions piscicoles le passionnaient et il arpenta les berges des rivières, quêtant avec persévérance auprès des pêcheurs du bassin du Rhône, la documentation qu'il recherchait. Au moment de l'accident qui l'emporta, il préparait une communication au Conseil Supérieur de la Pêche sur les migrations des aloses. Mais tout l'intéressait dans notre service, et sa conversation témoignait d'une connaissance approfondie des derniers progrès des sciences forestières. Avec l'avènement du F.F.N., on le vit, comme expert, parcourir les terrains à reboiser, ou les taillis à améliorer, avec une ardeur toute juvénile et une conscience rare.

Le service forestier informé tardivement par le faire-part inséré dans la presse lyonnaise, ne put assister qu'en nombre restreint à la sépulture.

Ainsi que le fit remarquer M. le Conservateur CHERREY dans la délicate allocution qu'il prononça sur sa tombe, c'est seulement la mort, et non pas la retraite qui mit un terme à l'activité forestière de M. le Conservateur GALLOIS.

La cérémonie fut empreinte d'une grande simplicité et d'un profond recueillement. Elle eut lieu dans cette même église de La Verpillière (Isère) qui avait vu quelque soixante années plus tôt célébrer son union avec

Mme GALLOIS. Celle-ci devait le précéder de plusieurs années dans l'éternel repos.

Que sa nombreuse famille veuille bien trouver ici l'expression de toute la sympathie du corps forestier.

P. C.

Gaston PERDRIZET (1879-1953)

Gaston PERDRIZET, décédé à Paris, le 17 janvier 1953, occupait une place exceptionnelle dans le monde forestier et les milieux professionnels du Bois.

L'hommage de la Revue Forestière Française à sa mémoire s'inscrit donc parmi ceux que lui a déjà rendus la presse spécialisée en des termes qu'il nous arrivera parfois de reprendre ici-même.

Né à Héricourt (Haute-Saône) le 21 août 1879, le jeune PERDRIZET vint en 1897 préparer au lycée Saint-Louis, à Paris, le concours de l'Institut National Agronomique en vue d'embrasser la carrière forestière. C'est là qu'il noua avec celui qui devait être son binôme à l'Ecole forestière, Charles COLOMB, une amitié que le temps ne fit que fortifier et qui s'est manifestée d'une manière tangible pour tous par l'apposition commune de la signature de l'un et de l'autre au bas de toutes les circulaires du Comité Central des Groupements interprofessionnels forestiers de 1940 à 1944 (1).

Reçu brillamment à l'Institut Agronomique dès 1898, PERDRIZET en sortit en 1900 avec le numéro 3, entra second à l'Ecole forestière (76^e promotion). Après une année de service militaire au 21^e bataillon de chasseurs à pied, il fut sur sa demande nommé en Algérie et affecté au cantonnement de Tlemcen-Ouest où il s'installa le 1^{er} octobre 1903 et qu'il quitta pour Alger en 1906. A son retour en France où il se maria en 1907, il occupa successivement les postes de chef de cantonnement à Fréjus (Var), de chef des bureaux de la Conservation de Nice (1909), de membre de la Commission des Aménagements-Reboisements (1911), enfin de chef de celle-ci en 1913.

Pendant la guerre 1914-1918, mis à la disposition de l'autorité militaire avec le grade de capitaine, il se fit remarquer par la façon dont il dirigea d'importantes exploitations forestières dans le Var avec des prisonniers de guerre. Sur sa demande, il fit partie, du 15 mars 1918 au 15 février 1919, de la mission militaire en Alsace reconquise comme chef du secteur forestier de Thann en résidence à Saint-Amarin. Revenu à Nice, il y fut nommé Inspecteur le 25 août 1919. Mais peu de temps après, le 11 novembre 1919, il obtenait sa mise en disponibilité.

C'est à partir de ce moment qu'il prit son essor. D'abord à Lyon où il s'initie en détail au commerce du bois, puis à partir de 1923 à Paris où, déjà en possession de la maîtrise de son nouveau métier, il est secrétaire général du Groupement général du Commerce et de l'Industrie du Bois en France, arbitre-expert près le Tribunal de Commerce de la Seine, etc... C'est l'époque où déjà il se montre : « travailleur infatigable, doué d'une étonnante facilité d'adaptation et d'une psychologie subtile, luttant dans tous les compartiments et touchant à toutes les activités : scieur, négociant en bois français et en bois précieux » (Forêts de France).

La crise économique de 1930 ayant fait sentir la nécessité d'une plus grande collaboration entre les activités privées et l'Etat, le Groupement général du Commerce et de l'Industrie du Bois obtint du Ministre de l'Agriculture que son secrétaire général soit « détaché » de l'Administration auprès de lui. Alors commença le 25 juillet 1930 pour Gaston PERDRIZET ce règne d'Ambassadeur tantôt officieux, tantôt officiel du Commerce et de l'Industrie du Bois auprès de l'Administration, fonctions où il devait exceller jusqu'à la fin de sa vie.

(1) C'est par un scrupule qui doit leur être révélé que les lecteurs de la Revue sont privés de trouver ici la signature de M. COLOMB; notre ancien Directeur Général s'est récusé à cause de son amitié même pour le défunt.

Ses liens avec son administration d'origine devaient se resserrer encore davantage du 19 juin 1933 au 28 avril 1935, temps pendant lequel il avait repris du service à la Direction Générale (3^e bureau, puis service économique).

Il ne s'en éloigne que pour se faire détacher à l'École Supérieure du Bois qui vient de s'ouvrir et où il professera le Cours de Commerce du Bois presque jusqu'à la veille de sa mort. La même année, il est nommé Inspecteur principal (9 septembre 1935) et admis à la retraite le 1^{er} octobre 1935.

Quelque temps après, il devient secrétaire général de la Fédération nationale du Bois et développe son cabinet d'expert qui jouit de la plus grande réputation. Comme l'a écrit M. COLOMB : « Forestier à la fois praticien et théoricien, il était, en effet, complet, grâce à sa triple formation, scientifique, administrative et commerciale, mais aussi grâce à ce coup d'œil qui lui faisait voir aussitôt la forêt en expert, comme d'autres la voient en peintre ou en littérateur ». Ainsi s'amorçait sa vocation à la Présidence de la Compagnie nationale des Experts forestiers qu'il devait créer en 1947 et à laquelle le porta la confiance des propriétaires aussi bien que des exploitants.

Mais auparavant il lui était réservé de donner toute sa mesure comme secrétaire général du Comité central des groupements interprofessionnels forestiers, hautes fonctions auxquelles l'appelaient le 4 septembre 1940 son ami CAZIOT, Ministre de l'Agriculture du Maréchal PÉTAINE, chef de l'Etat.

Ce qu'il a fait alors dans les années sombres de l'occupation, c'est son plus intime collaborateur de cette époque, M. le Directeur Général honoraire des Eaux et Forêts DUFAY, qui peut l'attester mieux que personne.

Nous reproduisons ci-après les paroles d'adieu que M. DUFAY, se faisant l'interprète des divers milieux auxquels a appartenu M. PERDRIZET au cours d'une vie tout entière vouée au labeur, a prononcées le 22 janvier 1953 lors de son inhumation à Conthenans (Haute-Saône) dans le petit cimetière de la campagne franc-comtoise où il a voulu reposer.

« C'est avec une profonde émotion que nous avons appris la mort, le samedi 17 janvier, de notre ami Gaston PERDRIZET.

Brusque déchirement pour ses nombreux amis qui l'avaient encore vu, il y a peu de jours, s'occuper de ses expertises avec toute l'intelligence et la finesse que nous lui connaissions.

Perte irréparable, aussi bien pour les forestiers français, que pour tous les professionnels du bois en France.

Notre ami Gaston PERDRIZET possédait les connaissances les plus complètes qu'un homme puisse avoir, de la science forestière, et de l'utilisation des produits de la forêt.

Né en France-Comté, il aimait la terre et la forêt comme les aiment les Francs-Comtois.

Sorti de l'École Nationale des Eaux et Forêts, il se consacra successivement à sa tâche de fonctionnaire, puis au commerce du bois, acquérant ainsi la vaste expérience qui devait lui donner tant d'autorité.

« Un vrai forestier doit connaître à fond, aussi bien la forêt que le commerce du bois et l'utilisation des produits forestiers », nous disait-il souvent.

Or, il était l'homme qui possédait l'ensemble de ces connaissances.

Et ces connaissances, il n'hésitait jamais à les mettre au service de tous.

Presque tous les grands groupements professionnels de la Forêt et du Bois ont fait appel à lui, soit comme fondateur, soit comme secrétaire général, soit comme conseiller technique.

Il a toujours répondu présent.

En 1940, c'est lui qui fut appelé à organiser et diriger le Comité Central des Groupements Interprofessionnels Forestiers, où, pendant les années difficiles, en face de l'occupant, il sut veiller courageusement à la satisfaction aussi complète que possible des besoins en bois de la population française.

Après la guerre, au lieu de jouir d'une retraite bien méritée, il continua ses cours de professeur à l'École Supérieure du Bois, et fonda la Compagnie Nationale des Experts Forestiers dont il fut élu président.

Dernièrement encore, le Groupe Forestier à l'Assemblée Nationale avait fait appel à ses compétences en qualité de Conseiller Technique.

Membre de toutes les grandes commissions consultatives de la Direction Générale des Eaux et Forêts, il continuait à participer à leurs travaux, et sa mort va priver tous ces organismes de son concours éclairé.

Séparation cruelle pour tous ses amis.

Son amitié était de celles qui, une fois donnée, ne se retirent pas, et qui se manifestent aux bons comme aux mauvais jours.

A sa grande et fine intelligence, il alliait un cœur profondément humain et une immense bonté.

Ses amis trouvaient toujours en lui le réconfort d'une amitié sûre, et savaient qu'ils pouvaient compter sur lui.

Son souvenir restera gravé dans leurs cœurs.

Qu'il me soit permis de m'incliner devant la douleur des siens.

Je sais de quelle affection profonde il les aimait.

Je me souviens de son émotion, lorsqu'en pleine occupation, il me confia que son fils Maurice, jeune capitaine aviateur, venait de franchir les Pyrénées, au risque de sa vie, pour rejoindre les Forces Françaises Libres, et je le vois encore, les yeux embués de larmes, me dire son angoisse de père et sa fierté de patriote.

Que Madame PERDRIZET qui fut, jusqu'à la dernière minute, sa compagne fidèle et dévouée, nous permette, à nous ses amis, de lui exprimer, dans son immense chagrin, nos respectueuses condoléances.

Que ses enfants nous permettent de nous incliner devant leur douleur.

Nous comprenons quelle cruelle séparation est, pour vous, la mort de notre ami.

Mais vous savez quelles furent la droiture de sa vie et la profondeur de sa foi.

Il a certainement trouvé devant Dieu la récompense de ses mérites, et, de là-haut, il va continuer à veiller sur vous.

C'est la pensée qui peut vous aider à supporter votre peine.

Et si l'expression d'une profonde sympathie pouvait vous aider à supporter votre douleur, permettez-moi, en mon nom et au nom de tous les amis de M. PERDRIZET, de vous exprimer ici toute notre sympathie. »
